



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 08 JUN 2011**

DATE DE CONVOCATION

30 Mai 2011

DATE D’AFFICHAGE

30 Mai 2011

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2011/28/M-T

L’AN DEUX MILLE ONZE LE HUIT JUIN À SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE** Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENT EXCUSE :

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS:

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU**, 3^{ème} Adjoint, a été nommé à ces fonctions qu’il a acceptées.



Délibération n° 28/2011/MT
Portant Décision modificative n° 1

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Il est nécessaire de compléter ou de modifier certains crédits prévus au budget primitif 2011 du fait :

- De la prévision d'ouverture d'une ligne de trésorerie qui va générer, si des tirages de fonds sont effectués lors de l'exercice, le paiement d'intérêts pour 6.000 €.

- De l'annulation de la cession à Madame Uline Colombine des parcelles AC91 et AC92 pour un montant de 1.680,55 €.

- De l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 129.625,41 € au Conseil Général pour le recouvrement des sommes dues au titre de la régie des transports. Seuls 81.701,00 € avaient été prévus au budget.

- Du projet d'aménagement d'un ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge à l'entrée du bourg de Montsinéry pour un montant de 45.750,00 €. Le plan de financement de cette opération prévoit 30.750,00 € de subventions ou de participations pour un autofinancement à hauteur de 15.000,00 €.

L'excédent de la section fonctionnement permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 40.243,00 €.

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue par une diminution 20.243,00 € de l'emprunt prévu au budget primitif (520.000 €).

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de M. le Maire portant décision modificative n°1.

DECIDE :

Article unique : APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessous, prenant en compte les modifications demandées par l'assemblée délibérante au sujet du plan de financement du ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge.

COMMUNE DE MONTSINERY-TONNEGRANDE DECISION MODIFICATIVE N°1
--

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
comptes	libellés	DM1
66	Charges financières	6 000,00 €
66111	Intérêts ligne de trésorerie	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 681,00 €
673	Annulation du titre n° 130 de 2006 de Madame Uline Colombine	1 681,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	40 243,00 €
	Total des dépenses de fonctionnement	47 924,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
comptes	libellés	DM1
74	Dotations et participations	47 924,00 €
7473	Remboursement Régie des Transports par le Conseil Général	47 924,00 €
	Total des recettes de fonctionnement	47 924,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
comptes	libellés	DM1
21	Immobilisations corporelles	45 750,00 €
2145	Installation d'un ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge	45 750,00 €
	Total des dépenses d'investissement	45 750,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
comptes	libellés	crédits reportés
13	Subventions d'investissement	36 600,00 €
1311	Subvention C.N.D.S. ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge	22 875,00 €
1312	Subvention région ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge	8 850,00 €
1313	Subvention département ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge	2 000,00 €
1318	Autres participations ponton flottant au lieu-dit Terre-Rouge	2 875,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- 31 093,00 €
1641	Emprunts en euros	- 31 093,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	40 243,00 €
	Total des recettes d'investissement	45 750,00 €

Résultat de fonctionnement	€	-
Résultat d'investissement	€	-
TOTAL GENERAL DE LA DECISION MODIFICATIVE N.1		93 674,00 €

ADOPTÉE PAR DIX (10) VOIX ABSTENTION UNE (01).

Pour certification exécutoire,

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 Juin 2011

Le Maire,



Patrick LECANTE

Publication le : **22 JUN 2011**

